

Communiqué

Près de 20 % de la tourbière Red Mill est dorénavant protégée à perpétuité, et ce n'est qu'un début !

Trois-Rivières, le 14 avril 2016 – L'organisme de conservation Nature-Action Québec a pu faire l'acquisition de plus de 30 hectares de la tourbière Red Mill, véritable joyau écologique en plein cœur de la ville de Trois-Rivières, grâce à la participation de trois partenaires de choix : la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, la Fondation de la faune du Québec et la Ville de Trois-Rivières. Outre cette transaction immobilière, l'appui financier de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement a également permis l'installation, aux entrées du sentier public, de panneaux de sensibilisation traitant des usages permis et interdits sur ces nouvelles propriétés protégées.

La tourbière Red Mill est un écosystème d'une rare richesse qui comprend des boisés, des milieux humides, des ruisseaux et des lacs s'étendant sur 578 hectares. Ces milieux naturels diversifiés offrent refuge, nourriture et habitat à de nombreux mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles et végétaux. Nature-Action Québec, en partenariat avec la Ville de Trois-Rivières, est en contact avec les propriétaires privés de la tourbière Red Mill depuis 2012 afin d'acquérir et de conserver ces terres. Cette démarche a permis jusqu'à maintenant de protéger à perpétuité près de 105 hectares, soit 18 % de la superficie de la tourbière.

Romy Bazo, chef du service d'acquisition de Nature-Action Québec, est très optimiste pour la suite des choses : « Nous sommes extrêmement fiers du chemin parcouru et nous sommes confiants que ce n'est que le début de cette grande aventure ! En effet, la protection de ces milieux naturels constitue un bel exemple d'une approche gagnant-gagnant pour les propriétaires qui vendent ou donnent leurs terres, pour la conservation et pour la collectivité. Ces projets montrent que la conservation est une avenue viable pour tous les partenaires impliqués dans ces projets. »

De nouvelles acquisitions devraient d'ailleurs être réalisées en 2016 ainsi que des activités d'aménagement et de mise en valeur des propriétés protégées. Afin d'assurer que l'intégrité de cet environnement fragile est respectée, il est important de rappeler certains usages interdits : la circulation en VTT, la présence d'animaux domestiques (y compris les chiens en laisse), la chasse, la cueillette de végétaux et la coupe d'arbres.

Nature-Action Québec est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales. Nature-Action Québec œuvre avec les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires et les citoyens à la réalisation de projets collectifs contribuant à améliorer l'environnement, la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population québécoise.

La **Fondation Hydro-Québec pour l'environnement** soutient des organismes qui œuvrent concrètement à la protection, à la restauration et à la mise en valeur des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2015, la Fondation a accordé 13,1 millions de dollars à 238 projets mis en œuvre dans toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à près de 42 millions de dollars. Pour en savoir plus sur les différents projets auxquels elle a contribué, visitez le www.hydroquebec.com/fondation-environnement.

Pour renseignements :

Nature-Action Québec

Romy Bazo, chef du service d'acquisition, de gestion et de mise en valeur de propriétés pour la conservation

Tél. : 450 536-0422, poste 401

Courriel : romy.bazo@nature-action.qc.ca

Site Web : www.nature-action.qc.ca

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Tél. : 514 289-5384

Courriel : fondation-environnement@hydro.qc.ca